



BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

GROUPE LCF ROTHSCHILD

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont invités à participer à la

85^e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le mardi 28 avril 2009, à 10 h 00

30, route de Pregny, 1292 Pregny-Chambésy, Genève
(parking et entrée en face de la Mairie)

Ordre du jour

1. Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2008 (rapport annuel, comptes annuels et comptes du Groupe) et des rapports de l'Organe de révision.

2. Décisions de l'Assemblée générale:

2.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2008

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport annuel.

2.2. Approbation des comptes annuels de la Banque et des comptes du Groupe de l'exercice 2008 arrêtés au 31 décembre 2008

Le Conseil d'Administration propose d'approuver les comptes annuels de la Banque et les comptes du Groupe.

2.3. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'Administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan:

Bénéfice net de l'exercice 2008	Fr. 159'323'457.-
Solde reporté de l'exercice précédent	Fr. 4'073'842.-
Bénéfice résultant du bilan	Fr. 163'397'299.-
Dividende de 240 % sur le capital-actions	Fr. 108'000'000.-
Attribution à la réserve légale générale	Néant
Attribution à la réserve spéciale	Fr. 47'850'660.-
Report à nouveau	Fr. 7'546'639.-
Total	Fr. 163'397'299.-

Si cette proposition est acceptée, les dividendes suivants seront mis en paiement dès le 4 mai 2009 contre remise du coupon n° 22:

	<u>par action au porteur</u>	<u>par action nominative</u>
Dividendes 2008	Fr. 1'200.-	Fr. 240.-
Sous déduction de 35 % d'impôt anticipé	Fr. 420.-	Fr. 84.-
Montant net	<u>Fr. 780.-</u>	<u>Fr. 156.-</u>

2.4. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose de voter la décharge.

3. Nominations statutaires:

3.1. Election et réélection de membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose la réélection, pour leur période statutaire respective, du Baron Benjamin de Rothschild, ainsi que de Messieurs E. Trevor Salathé, John Alexander, Walter Blum Gentilomo, Manuel Dami, Jacques-André Reymond et Guy Wais.

Le Conseil d'Administration propose l'élection pour une période statutaire de trois ans de la Baronne Benjamin de Rothschild et de Monsieur Veit de Maddalena.

Il sera procédé à un vote individuel.

3.2. Renouvellement du mandat de l'Organe de révision pour l'exercice 2009

Le Conseil d'Administration propose le renouvellement du mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Genève en qualité d'Organe de révision.

4. Propositions individuelles

Le rapport de gestion, qui inclut les comptes annuels (comptes de pertes et profits, bilan et annexe), le rapport annuel du Conseil d'Administration et les comptes du Groupe, ainsi que les rapports de l'Organe de révision sont tenus à la disposition des actionnaires auprès de notre siège de Genève et de nos succursales de Fribourg et de Lausanne. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Les détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à l'Assemblée générale, ou s'y faire représenter, pourront retirer leur carte d'admission au plus tard le 24 avril 2009 auprès de notre siège de Genève et de nos succursales de Fribourg et de Lausanne, moyennant le dépôt des actions ou la remise d'un document attestant le dépôt de ces dernières auprès d'un autre établissement jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

La Banque se tient à la disposition des détenteurs d'actions au porteur qui n'entendent pas participer à l'Assemblée générale afin d'y assurer la représentation de leurs actions; elle s'engage, dans ce cas, sauf instruction contraire donnée par écrit, à voter en faveur des propositions du Conseil d'Administration.

En outre, la Banque désigne Maître Michel Gampert, notaire, rue du Général-Dufour 19, 1204 Genève, en tant que personne indépendante au sens de l'article 689c du CO pouvant être chargée de représenter les détenteurs d'actions au porteur qui ne souhaiteraient pas participer à l'Assemblée générale. Sans instruction, le représentant indépendant exercera le droit de vote dans le sens des propositions du Conseil d'Administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d du CO sont priés de communiquer le nombre et le type d'actions représentées au siège de la Banque le plus rapidement possible, mais au plus tard le 28 avril 2009, lors du contrôle des entrées.

Une convocation, accompagnée de la carte d'admission, sera envoyée directement aux détenteurs d'actions nominatives inscrits au Registre des actionnaires à la date du 2 avril 2009. Durant la période s'étendant du 2 avril au 28 avril 2009, aucun transfert d'actions nominatives n'interviendra au Registre des actionnaires.